

LE FOOTBALL « SAUVAGE » : D'UNE AUTRE PRATIQUE A UNE PRATIQUE AUTREMENT

Par Christophe Mauny & Christophe Gibout

Revue "*Science & Motricité / Movement & Sport Sciences*"

Editions De Boeck Supérieur

n°63 (2008), pp. 53-61

RÉSUMÉ

Si les recherches montrent l'existence de deux formes de football bien identifiées (pratique fédérale et de « pied d'immeuble »), notre projet socio-anthropologique révèle une autre pratique faisant plus fi du territoire d'appartenance et de la logique compétitive. Cette pratique présentée comme « sauvage », au sens de Claude Lévi-Strauss, est à la fois une autre pratique par ses différences par rapport au football fédéral et une pratique autrement dans son homologie à cette référence. Il souscrit à l'hypothèse d'une forme de société communautaire, relève et révèle les interstices d'une mémoire collective et ses effets de lieu, de temps et de lien social. Comme telle, elle est une clef possible de lecture des formes et pratiques contemporaines de loisirs sportifs.

Mots-clés : socio-anthropologie, football, loisir sportif, sociabilité, mémoire, normes.

"Wild" football: from another practice to another way of practicing...

ABSTRACT

If contemporary research shows two ways of practicing football (federal practice and park football), our project consists in highlighting another way of practicing football that is less connected to a specific territory and to competition. This kind of football, referred to as "wild" by Claude Levi-Strauss, is both another practice and another way of practicing, judging by its analogies and differences regarding the official practice. This "wild" football sub-scribes to the hypothesis of a communitarian society, it underlines and reveals the gaps in collective memory and its effects of place, time and social link. As such, it is a possible key to reading the contemporary forms and practices of sporting leisure.

Key words: Socio-anthropology, Football, Sporting leisure, Sociability, Memory, Norms.

Introduction

De ce qui est donné à voir, ce que l'on en voit, ce que l'on y fait, ce que l'on y dit, ce que l'on en dit rayonne du discours des pratiquants une multitude de saillances interprétatives rendant compte de la complexité compréhensive d'une forme de pratique sportive. Le football en est une parfaite illustration ainsi qu'en témoigne une abondante littérature. Des pratiques auto-organisées (Chantelat, Fodimbi & Camy, 1996) au football des trottoirs (Sansot, 1992), du football au pied des immeubles (Travert, 1995) à celui des stades (Travert, Griffet & Therme, 1998), du football professionnel des villes (Faure & Suaud, 1999) au football amateur des campagnes (Rénahy, 2001), toutes dévoilent la ramification à l'oeuvre des formes de pratiques sportives issues d'une pratique fédérale de référence.

Au-delà de cette diversité et pour compléter le panorama des pratiques footballistiques, notre propos interroge l'écart à une pratique culturellement reconnue pour mettre au jour la spécificité et l'originalité d'une pratique que nous qualifierons de « sauvage » tout à la fois distante, sans être toujours distincte, des autres pratiques référencées, mais imagée et signifiée à partir de la pratique sociale de référence. Son caractère « sauvage » ne réfère pas à une violence réelle ou symbolique particulière mais doit être compris au sens de Lévi-Strauss (1962) comme légitimité, crédit et capacité à construire et nourrir des actions et des théories sociales. En posant la question d'un lien social ni contraint ni obligé reposant sur une mise en scène de soi, la régulation diffuse du groupe social des pratiquants, ainsi que le rapport au temps et à l'espace qui caractérisent ce football « sauvage », nous suggérons qu'il oscille, au regard des pratiques préalablement référencées, entre une autre pratique et une pratique autrement fondée transversalement sur le principe de mémoire collective (Halbwachs, 1976).

Matériau et Méthode

Notre travail souscrit à une triangulation de l'objet par les méthodes d'enquête. D'une part, des observations de terrain conduites indistinctement en milieu rural (n=7), urbain (n=10) et péri-urbain (n=5) ont nourri nos premières constatations, intuitions puis présomptions. Cette observation distanciée, non empathique, de la quotidienneté de cette forme de pratique nous a permis d'étayer *in situ* les principaux cadres organisateurs de la pratique et d'observer sa surprenante homogénéité par-delà la situation géographique. D'autre part, des entretiens informels, saisis selon l'opportunité des situations, ont éclairé le sens vécu des pratiques et dévoilé des récurrences dans les discours sur la base desquelles s'est organisée la dernière phase de recueil des données. Ainsi, ont été menés huit entretiens semi-directifs avec des sujets rendant compte des positions et rôles sociaux repérés comme significatifs.

TABLEAU 1
Distribution synoptique des pratiquants interviewés

Prénoms	Âge	Lieu de pratique	Profession parentale	Profession	Ancienneté dans le groupe	Position dans le groupe
Benoît	18	Boulogne-sur-Mer (62)	Agent de maîtrise	Lycéen	3 ans	Régulier et effacé
Eric	22	Jandun (08)	Chef de chantier	Ouvrier	8 ans	Régulier et suiveur
Jonathan	21	Angoulême (16)	Chef d'équipe	Sans emploi	4 ans	Assidu et référent technique
Loïc	26	Angoulême (16)	Enseignant	Etudiant	2 ans	Intermittent et silencieux
Matthieu	17	Boulogne-sur-Mer (62)	Chef d'entreprise	Lycéen	3 ans	Intermittent et référent technique
Romain	18	Boulogne-sur-Mer (62)	Médecin	Lycéen	4 ans	Régulier et régulateur
Sébastien	24	Jandun (08)	Ouvrier non qualifié	Tâcheron	10 ans	Assidu et « gouilleur »
Thomas	17	Boulogne-sur-Mer (62)	Enseignant	Lycéen	4 ans	Régulier et modérateur

Le traitement des données enregistrées, reprenant les attendus de l'analyse de contenu des entretiens compréhensifs (Kaufmann, 1996), a fait surgir la cohérence interne et externe de cette pratique, l'articulant autour de rapports à la sociabilité, au temps et à l'espace.

Résultats et discussion

En accord avec Jean-Didier Urbain pour qui, « c'est la méthode qui fait l'objet » (Urbain, J.-D. (2003), *Ethnologue mais pas trop*, Paris : Payot, p. 17.), un premier niveau de traitement des données a orienté notre analyse dans une logique inductive et paradoxale, notre cheminement a ainsi posé l'objet football « sauvage » en situation d'opposition non contradictoire avec les formes de pratiques de football déjà reconnues par la littérature. Il s'agira d'explorer trois des axes saillants de la pratique « sauvage » présentant concomitamment sa spécificité et leurs points communs.

Un lien social diffus, une mémoire collective diffusée

Cette manière de pratiquer le football crée un lien sans contrainte ni obligation mais reposant sur une mémoire collective aussi tacite que prégnante, ainsi que constaté durant les phases de regroupement et d'expression technique. Halbwachs (1976, pp. 242-243) montre que tout individu entrant dans un milieu existant doit s'approprier cet esprit de corps qui fait que « les hommes qui l'exercent sont en rapports fréquents [...], qu'ils accomplissent les mêmes opérations, ou en tout cas des opérations de même nature, et [...] qu'ils ont le sentiment continu que leurs activités se combinent en vue d'une oeuvre commune », fût-elle vécue sur un mode mineur.

Les phases de regroupements des pratiquants instituent la matérialité de la sociabilité footballistique. Dans le cadre fédéral, le rassemblement se formalise en deux temps successifs et alternés : l'entraînement et la compétition. Cette règle de fonctionnement est imposée aux joueurs par l'encadrement de l'équipe. La sociabilité y est donc organisée sur un mode tant hiérarchique (Président du club, Entraîneur, Capitaine et joueur leader) que formellement égalitaire entre les joueurs. Concernant la pratique « sauvage », la sociabilité repose sur le paradoxe proximité-distance. En effet, si la sociabilité se dessine avant le temps et le lieu de la rencontre autour de quelques joueurs constituant un groupe d'interconnaissance plus marquée, ce dernier, à la différence du football de "pied d'immeuble" (Travert, 1995), n'en est pas moins ouvert de façon circonstanciée à l'entrée d'acteurs extérieurs inconnus ou méconnus. Pour le premier cercle, la partie de football s'offre comme une opportunité de prolonger ailleurs et diversement une relation amicale préexistante. Néanmoins, la faisabilité de la rencontre, dépendante d'un nombre suffisant de participants, souscrit à l'ouverture des « équipes » vers un second cercle de joueurs libérés des liens de proximité, voire même des liens de connaissance ou de co-présence le reste du temps. Ainsi, il y a bien simultanément une relation de proximité ténue entre un nombre restreint de joueurs et une relation distancée, utilitaire avec d'autres joueurs, basée prioritairement sur l'intérêt commun du « jouer » et de sa mise en scène selon un scénario relativement immuable (modalités et lieu du regroupement, phases de jeu, modalités techniques, arrêt du jeu). Finalement, cette forme de sociabilité décline dans d'autres lieux et dans d'autres circonstances la « civilité tiède » identifiée par Ostrowetsky (Ostrowetsky, S. (dir.) (1996), *Sociologues en ville*, Paris : L'Harmattan.). S'y conjuguent une capacité manifeste à transcender, si nécessaire, les clivages habituels entre groupes sociaux mais aussi un relatif détachement vis-à-vis de l'autre non préalablement reconnu et un certain repli sur son petit groupe d'appartenance, sa « bande de copains » (Jonathan). Se composant et se recomposant sans cesse en fonction des lieux, des temps de rencontres et des opportunités et disponibilités de joueurs, ces rassemblements occasionnels entrent typiquement dans l'urbanité moderne telle que définie par Simmel (Simmel, G. (1981, 1ère éd. 1908), "Questions fondamentales de la sociologie", in *Sociologie et Epistémologie*. (pp. 83-105), Paris : PUF.). Celle-ci est fondée, non sur une appartenance à un territoire urbain, mais sur une culture commune transcendant les espaces géophysiques, faisant émerger l'individu comme unité de pensée et d'action et montrant la prédominance de relations interpersonnelles vécues sur un mode plutôt instable.

Sur le plan technique, la production est marquée par ses affinités évidentes avec les autres modes de football non institutionnels (Chantelat *et al.*, 1996 ; Travert *et al.*, 1998) mais diffère de la pratique fédérale dans laquelle le geste technique pour être valorisé n'en est pas moins au service de l'organisation tactique collective. Cependant, si le modèle technique du haut niveau reste un référent dans le contexte du football « sauvage », il y est à la fois valorisé dans son rôle performatif et démonstratif et amoindri quant à sa valeur intrinsèque. Ainsi, le geste « sauvage » imite celui du héros sportif mais reste en-deçà de la norme professionnelle. À l'identique, cette valeur relative de l'exécution technique n'empêche pas sa reconnaissance par les autres acteurs, pas plus qu'elle ne limite le désir du joueur de la tenter, de la réussir pour marquer sa propre satisfaction, enfin de la faire reconnaître par les autres pour exprimer sa distinction. « On peut tenter des gestes parce qu'il n'y a pas de conséquences derrière alors qu'en club... » (Romain), « il m'arrive parfois de tenter des gestes vus à la TV ou de trouver des ressemblances avec les buts des pros... de temps en temps, je le fais remarquer pour "chambrier" l'autre mais amicalement » (Sébastien). Le « beau geste », s'il est mis en scène et porté au constat de l'autre, n'en est pas pour autant secondaire par rapport au déroulé de la rencontre. Il permet également l'appel et le rappel de rencontres passées (« grand pont » du mois passé...) ou vécues sur un mode spectateur (roulette de Zidane vue au stade, talonnade de Madjer vue à la télévision...).

Par ailleurs, alors que la pratique compétitive souscrit à une logique dramatique du sport, la pratique « sauvage » souscrit à la logique de « l'agir dramaturgique » du jeu sportif. Le choix des mots indique ce différentiel : alors que les premiers « font un match », les seconds « jouent une partie ». En effet, les premiers joueurs entretiennent un rapport prioritairement basé sur le score et la victoire, les seconds, jouant à être quelque part quelqu'un d'autre, n'ont pas la même implication directe vis-à-vis de l'enjeu. Cette mise en scène de soi trouve son fondement dans la valeur technico-tactique attachée à l'équipe. Avoir une bonne équipe demeure l'intérêt bien compris de chacun car cela lui permet de se valoriser. Ainsi, quand dans la pratique fédérale l'individu est au service du collectif et dans la pratique de « pied d'immeuble », le geste est au service de l'individu, dans la pratique « sauvage », le collectif est au service de l'individu. D'une part, il répond au besoin d'interconnaissance et d'interreconnaissance d'individus éprouvant le plaisir d'un moment de jeu partagé en dehors de toutes contraintes extérieures. D'autre part, il s'agit de *re*-créer une pratique *re*-connue de tous servant d'exutoire aux pressions sociales. La partie permet de « se défouler, s'amuser... se retrouver avec d'autres mais entre soi » (Loïc), « d'enlever la pression de l'extérieur » (Benoît).

Une régulation sociale partagée, une mémoire sociale mise au partage

Cet esprit de corps, formalisé par le temps, fait émerger des habitudes pratiques d'organisation et de règles de jeu à partir desquelles se structure et se régule le groupe social. Ce faisant, la mémoire collective, comme juxtaposition de mémoires individuelles proposées au groupe, organise les règles de fonctionnement de « l'être ensemble ».

Contrairement au football de compétition se structurant sur un principe d'équilibre numérique sans se préoccuper de l'équilibre des forces (Wahl, 1989), les pratiquants du football « sauvage » ne se résignent pas à la violence symbolique du score et du résultat. Pour être importants, ces derniers n'obèrent pas la qualité de la rencontre jugée sur l'équilibre du résultat et à même de générer le plaisir éprouvé, principale motivation de l'entrée dans la pratique. Ainsi, la constitution des équipes, ouverte à des changements inopinés en cours de match, est déterminée par le souci d'éviter la dévalorisation du score final et de répondre aux variations de l'intensité motivationnelle comme de l'acuité performative.

Ces modulations d'équipe fondant l'originalité de la pratique reposent cependant sur l'existence d'un noyau dur de quelques joueurs immanquablement affectés à l'une des équipes. Ce sont les joueurs qui s'agrègent ponctuellement ou opportunément à la rencontre qui font l'objet de transactions destinées à maintenir un équilibre des forces et un niveau de jeu jugé optimal. Cette souplesse par rapport à la règle fédérale vise à conserver le plaisir du jeu et de l'intégration éventuelle d'autres personnes susceptibles de partager ce moment hédoniste commun. « 4 contre 4 minimum, les autres

sont intégrés au fur et à mesure » (Thomas) ; « S'il y a déséquilibre numérique, on change : 30 minutes dans une équipe, 30 dans l'autre » (Matthieu).

De la règle comme jeu, principe organisant la pratique de performance, au jeu comme règle dans la pratique de « pied d'immeuble », nous glissons vers une règle pour jouer dans la pratique « sauvage ». Le règlement fédéral reste un référent essentiel mais son application est distanciée, répondant au souci de plaisir, de confort et d'adaptabilité organisant cette pratique de l'ici et du maintenant. Les quelques règles retenues *a minima* dans le corpus institutionnel (marque, délimitation du terrain, engagement et remise en jeu, coup-franc) ne sont pas des éléments surdéterminants du jeu mais simplement des moyens pratiques permettant à ce dernier de prendre forme et d'exister en limitant les risques de dérives. La négociation quant à leur sélection, leur mise en oeuvre et leur respect n'est pas enjeu et objet de conflits néfastes au temps du jeu. « Quand il y a faute, le joueur va le reconnaître. Comme c'est pas l'esprit de compétition, même s'il y a but après, c'est pas grave... il s'excuse, il arrête le ballon, on reprend le match ! » (Romain). C'est bien dans la valeur pratique et la mise en oeuvre localisée des règles que le football « sauvage » se démarque des autres pratiques référencées.

Globalement, l'ensemble de ces décisions organisant et réglant le jeu ne souscrit pas aux principes du leadership de la *Street Corner Society* ou de la bande (Whyte, W. F. (1996), *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris : La Découverte ; Fize, M. (1993), *Les bandes : L'entre-soi adolescent*, Paris : Desclée de Brouwer.) dans la mesure où chaque décision, à l'initiative de compétences individuelles, reste prise collégalement, et presque tacitement, par les acteurs directement impliqués. Ainsi, l'organisation du football « sauvage » prend corps par l'articulation de connaissances et compétences individuelles distribuées, connues, reconnues et partagées au fil du temps de pratique.

Un temps et un espace entretenus, une mémoire tenue

Si c'est sur la base de l'alternative oubli-mémoire (Halbwachs, M. (1976). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris-La Haye : Mouton) que se façonnent les consciences individuelles et collectives, alors, en dépit de et grâce à sa plasticité décisionnelle, le rapport à l'espace et au temps, mutuellement générés, scelle les termes d'une mémoire collective.

Plus que la pratique institutionnelle, le football « sauvage » souscrit au principe d'une grande liberté temporelle. Cette dernière, soumise à la précarité du lieu, se caractérise d'abord par l'incertitude du rythme des confrontations, ne permettant pas d'installer une régularité des oppositions. Cette plasticité temporelle est conditionnée par des obligations extra-sportives, les conditions météorologiques, une présence minimale de joueurs, la disponibilité des terrains de jeu, la volonté de maintenir des rencontres. « On joue le samedi après midi si tout le monde est disponible [...] Pendant les vacances, on joue tous les jours ou tous les deux jours » (Thomas).

Conséquemment, l'appropriation du lieu de pratique est vécue différemment. Tandis que les clubs sont dépositaires d'un ou plusieurs terrains permettant la distinction des rencontres « à domicile » et « à l'extérieur », en revanche, concernant la pratique « sauvage », le rapport à la propriété est de l'ordre de l'usage. Ainsi, il n'y a pas d'appropriation formelle, seulement l'usufruit d'un lieu souvent privilégié inscrivant constamment les joueurs dans une logique d'un « chez soi » tacite et temporaire. « On se donne rendez-vous systématiquement aux Remparts sauf s'il pleut ou qu'on n'est pas assez nombreux... Alors, on va au synthétique parce qu'on est sûr de trouver des autres joueurs... » (Romain), « Le terrain aux Remparts, il est à nous... Mais d'autres y jouent avec nous ou viennent quand on n'est pas là » (Matthieu).

Comme le temps crée le lieu, en retour le lieu crée le temps. Ainsi, dans le football fédéral, les normes relatives à la constitution du lieu de la pratique sont précises, strictes, immuables. Le terrain est géométriquement normé et fonctionnalisé. Chaque espace est porteur de signification au regard des lois du règlement et participe de l'intensité sportive de la pratique.

Référés dans la pratique « sauvage », ces éléments n'y sont pas pour autant mobilisés à l'identique. Le terrain s'y décline sur un mode adaptatif aux configurations du lieu ainsi qu'à la population de

pratiquants. La structure globale est reprise pour être ensuite reconstruite au regard des contingences du *hic et nunc*. La longueur et la largeur du terrain constituent avec la grandeur de la cible les principes intangibles de cet espace de jeu. Si les premiers se configurent en fonction du lieu choisi pour la pratique, la seconde s'adapte en continu à la morphologie de l'individu jouant le rôle de gardien de but. Les deux sont matérialisés, sur un mode plus aléatoire, par le recours détourné à des objets du quotidien : blousons, sacs, déclivité du terrain, massif floral marquant les limites d'un terrain susceptible d'être modulé en fonction des arrivées, départs et niveaux des joueurs. « La largeur du terrain s'arrête au parking d'un côté et à la pente du terrain de l'autre... C'est là qu'on fait les touches !... Dans la longueur, ça dépend du nombre de joueurs » (Jonathan) ; "Pour les buts, on met le gardien et on voit bien s'il y a de la place » (Benoît).

Cette modularité systématique de l'espace, influençant directement la qualité du jeu déployé, interfère finalement sur le temps de la rencontre. Si pour le football de performance, le temps du match est strictement et extérieurement réglementé, il est bien plus souple et autodéterminé dans le cadre du football « sauvage ». A l'exception du créneau horaire définissant le rendez-vous initial, la durée de la partie est soumise aux aléas de la rencontre, de la motivation à poursuivre le jeu, de la fatigue des joueurs. C'est bien sur la base de la disponibilité des joueurs et du terrain, de la qualité perçue du jeu que se détermine sa poursuite ou son arrêt. « La durée du match dépend si on joue bien. Si ça commence à partir, si c'est pas trop sérieux, ce n'est pas intéressant » (Benoît).

La redéfinition du sens des objets de l'environnement est repérée, sans formalisme, par rapport au référentiel fédéral mais finalisée dans et par la pratique elle-même. Ici, le rapport à l'espace et au temps est d'abord instrumental et instrumentalisé, permettant d'abord aux joueurs de s'y repérer, d'y exercer leur jeu, secondairement de s'y installer en fonction des opportunités offertes et enfin d'y construire leur identité individuelle et collective. Celles-ci, ancrées dans des habitudes spatiales et temporelles, finissent par faire tenir une mémoire collective propre aux habitués de ces rencontres footballistiques.

Le football « sauvage » : une pratique distanciée, modulée et modelée au lieu

Le football « sauvage » apparaît donc bien comme une pratique ordinaire et non exclusive, déclinant par un jeu de mémoire(s), trois postures singulières – distanciée, modulée et modelée – chacune fondant son identité sur un mode combinatoire.

Elle est une pratique distanciée en ce qu'elle conserve les paramètres essentiels de la culture du football, à la fois en refusant leur rigidité normative et en conservant le sens de cette pratique de référence. Elle est modulée parce que, partant du règlement fédéral et ses représentations, elle décline ses principes et règles d'organisation sur un mode souple, négocié et évolutif. Elle est modelée car, partant du lieu et des usagers qui s'y rencontrent, elle y adapte les modalités de sa propre pratique.

Dès lors, sous son homologie apparente avec le football fédéral – pratiqué d'ailleurs en parallèle par certains - se cachent de vraies dissemblances renforçant sa spécificité. De même, sous son apparente distance avec la pratique compétitive se dessine une authentique communion avec cette dernière. Ainsi, entre homologie et divergence, le football « sauvage », en tant que pratique distanciée et localisée, se forge une reconnaissance culturelle alternant sans cesse et systématiquement entre un pôle l'identifiant comme un autre football et un pôle l'identifiant comme un football autrement.

Bibliographie

- CHANTELAT, P., FODIMBI, M. & CAMY, J. (1996), *Sports dans la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris : L'Harmattan.
- FAURE, J.-M. & SUAUD, C. (1999). *Le football professionnel à la française*. Paris : Puf.
- HALBAWCHS, M. (1976), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris-La Haye : Mouton.
- KAUFMANN, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Paris : Nathan.
- LEVI-STRAUSS, CL. (1962, rééd. 1992), *La pensée sauvage*, Paris : Plon.
- RENAHY, N. (2001), « Football et représentation territoriale : Un club amateur dans

un village ouvrier », in *Ethnologie française* (4) : 707-715.

SANSOT, P. (1992), « Le football de trottoirs » in, *Les gens de peu*, (pp. 141-154), Paris : PUF.

TRAVERT, M. (1995), « Les deux parties de football : dans le stade et au pied des immeubles », in Collectif, *Football : jeu et société. Les entretiens de l'INSEP*. (pp. 295-307).

Paris : INSEP.

TRAVERT, M., GRIFFET, J. & THERME P. (1998), « Football des rues et des stades », in *Les annales de la recherche urbaine*, (79) : 113-118.

WAHL, A. (1989), *Les archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*, Paris : Gallimard – Julliard.